



HAL
open science

Licence Sciences de l'éducation

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences de l'éducation. 2016, Université Rennes 2.
hceres-02037940

HAL Id: hceres-02037940

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037940>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Sciences de l'éducation

- Université Rennes 2

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Comportements, cliniques, apprentissages et santé

Établissement déposant : Université Rennes 2

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Sciences de l'éducation* de l'Université Rennes 2 est une formation limitée à une seule année et qui vise l'acquisition d'une culture générale en sciences de l'éducation. Elle débouche principalement sur la poursuite d'études en master (sciences de l'éducation, métiers de l'enseignement) et les champs d'activités visés concernent l'enseignement, la formation et le travail social.

Cette formation se déroule sur une année et chaque semestre s'organise autour de cinq unités d'enseignements (UE) réparties entre trois UE fondamentales, une UE de parcours et une UE de langues auxquelles s'ajoute un enseignement facultatif (langue ou sport). Le volume horaire des enseignements est quasi-identique d'un semestre à l'autre et affiche un total d'environ 500 heures.

La licence *Sciences de l'éducation* peut être suivie dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience (28 diplômés VAE en moyenne entre 2012 et 2014). Les effectifs de cette licence ont augmenté d'environ 25 % entre 2011 et 2014 passant ainsi de 170 à 214 inscrits. Un tiers des étudiants sont titulaires d'un DUT (Diplôme universitaire de technologie) « carrières sociales ».

Synthèse de l'évaluation

La licence *Sciences de l'éducation* propose un programme de formation équilibré en termes d'heures et de répartition des enseignements. Les intitulés des contenus pédagogiques sont liés à des thématiques et des problématiques éducatives et paraissent cohérents au regard des objectifs qui sont affichés. Cependant, les enseignements restent centrés sur l'acquisition de connaissances très générales et ne favorisent pas l'insertion professionnelle immédiate. Le stage est facultatif et la liste des compétences visées, qui sont décrites dans la fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) apparaît incomplète par rapport aux domaines d'activités sur lesquels débouche cette licence.

Si les étudiants ont accès à un Environnement Numérique du Travail (ENT), les modalités pédagogiques mises en œuvre sont assez classiques (cours magistraux - CM et travaux dirigés - TD). La dimension internationale se concrétise par l'introduction d'un enseignement facultatif de langue au premier et au deuxième semestre ainsi que par l'organisation de mobilités entrantes (Suisse, Allemagne, Espagne) et sortantes (Québec). L'ouverture réelle reste malgré tout difficile à apprécier en raison du manque de données chiffrées (ex. nombre d'étudiants, année). La formation à la recherche est considérée comme centrale dans cette licence. Dans les faits, la part des enseignements méthodologiques d'initiation à la recherche représente seulement 11 % du volume global horaire.

L'évolution des flux d'entrée sur la période 2011-2014 révèle une augmentation des effectifs qui peut sans doute s'expliquer par le nombre croissant d'étudiants provenant des Instituts universitaires de technologie - IUT (30 % environ). Les taux de réussite sont insuffisants bien que stables (65 % environ). Les actions envisagées actuellement par l'équipe pédagogique pour soutenir la réussite des étudiants (ateliers d'écriture, permanence) sont encore très réduites. Environ trois quart des diplômés poursuivent leurs études en master dont un tiers se dirige vers la mention *Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation* (MEEF) proposée par l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE). Les enquêtes d'insertion à 30 mois montrent que les diplômés de la licence sont assez bien insérés professionnellement : 52 % en 2011, 63,8 % en 2012 et pour une grande majorité à temps plein. Ces données sont à considérer avec précaution dans la mesure où le taux de réponse est inférieur à 59 % et que les résultats d'enquête sont incomplets.

Le pilotage de la formation s'appuie sur un conseil pédagogique qui se réunit à la fin de chaque année universitaire pour évaluer le fonctionnement et les effets de la formation. Il semble exister un conseil de perfectionnement mais ce point n'est pas très clair. L'évaluation de la formation semble reposer sur des modalités d'organisation plutôt informelles.

L'équipe pédagogique est composée majoritairement d'enseignants-chercheurs en sciences de l'éducation (13 sur 16) ce qui peut expliquer le manque d'ouverture de la licence vers d'autres champs disciplinaires. L'augmentation du nombre d'intervenants issus des milieux socio-économiques (3 sur 16) permettrait de prendre en compte les besoins de l'environnement dans lequel pourront s'insérer plus aisément les diplômés de la licence.

Point fort :

- Formation attractive.

Points faibles :

- Taux de réussite insuffisants et dispositifs d'aide à la réussite inadaptés.
- Absence de politique d'insertion professionnelle.
- Positionnement de la formation dans l'environnement socio-économique faible.
- Equipe pédagogique peu diversifiée.
- Ouverture internationale non démontrée.
- Pilotage de la licence insuffisamment décrit.
- Modalités d'enseignement et d'évaluation peu variées.

Recommandations :

Cette licence, qui est une réponse à une demande réelle dans le secteur géographique de la COMUE (communauté d'universités et d'établissements), est très marquée par son caractère de « formation suspendue » dont la principale fonction est d'alimenter les masters locaux (sciences de l'éducation, métiers de l'enseignement). Dans une perspective de licence en six semestres, l'équipe pédagogique devrait s'atteler à la construction d'une formation favorisant non seulement la poursuite d'études mais aussi l'insertion professionnelle des diplômés. Il paraîtrait urgent de décloisonner cette licence et de l'ouvrir vers d'autres approches disciplinaires et aussi d'autres milieux professionnels que celui de l'Education nationale avec lesquels des partenariats plus serrés pourraient d'ailleurs être envisagés. Une autoévaluation plus critique serait l'occasion de faire ressortir les points d'amélioration de cette formation tant du point de vue des contenus pédagogiques, des dispositifs d'aide à la réussite ou encore de professionnalisation des étudiants (ex. prévoir des modalités d'évaluation des stages, développer une pédagogie par projets).

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Le programme de formation offre des enseignements qui relèvent clairement du champ des sciences de l'éducation. Des unités d'enseignements d'ouverture sont proposées mais ne s'inscrivent pas dans une approche programme qui permettrait aux étudiants d'articuler les différentes activités d'apprentissage en vue de consolider leur projet.</p> <p>Les métiers visés, qui sont essentiellement liés à l'enseignement, la formation et le travail social (ex. formateur, enseignant, éducateur conseiller d'éducation, médiateur social) ne sont pas accessibles directement après la licence. Cette orientation n'est pas en adéquation avec les attentes d'une licence généraliste qui a aussi vocation à favoriser l'insertion professionnelle immédiate.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Le positionnement de la licence dans l'environnement socio-économique est insuffisant. Les liens avec les éventuels partenaires (associations, lieux d'accueil des stagiaires) ne sont pas précisés. L'adossement au Centre de Recherche sur l'Éducation les Apprentissages et la Didactique (CREAD - Equipe d'accueil - EA 3875) n'est pas non plus démontré.</p> <p>En ce qui concerne le positionnement dans l'offre de formation, la licence ne souffre pas, à en juger par les flux d'entrée de la concurrence locale (2014 : 204 étudiants). L'Université de Nantes propose également une licence <i>Sciences de l'éducation</i>. Les liens avec les établissements du</p>

	secteur sanitaire et social ou encore les Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation (ESPE) auraient pu être explicités.
Equipe pédagogique	<p>L'équipe pédagogique comprend 16 personnes réparties entre quatre Professeurs des Universités (PU), cinq Maîtres de Conférences (MCF), trois Attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), un doctorant (contrat doctoral) et trois professionnels des milieux éducatifs et socio-éducatifs. Tous les enseignants-chercheurs (EC) sont qualifiés en sciences de l'éducation. Dans l'ensemble, l'équipe pédagogique manque de diversité.</p> <p>Les modalités de pilotage sont insuffisantes : une réunion de l'équipe pédagogique à la fin de l'année universitaire et des rencontres au cours de l'année.</p>
Effectifs et résultats	<p>Une enquête est réalisée par l'Observatoire des Parcours Etudiants et de l'Insertion Professionnelle (OPEIP) de l'Université Rennes 2 mais les résultats ne couvrent pas toute la période 2011-2014 et le taux de répondants reste insuffisant (59 % en 2011 et 51 % en 2012).</p> <p>La licence a connu de fortes variations d'inscriptions : après avoir enregistré une baisse notable au moment de la « masterisation » de l'enseignement entre 2011 (170 étudiants) et 2012 (136 étudiants), les inscriptions sont reparties à la hausse au cours l'année 2014 (214 étudiants).</p> <p>Le taux de réussite, proche de 65 % (64,7 % en 2011 et 67,5 % en 2012), n'est pas satisfaisant. La très grande majorité des diplômés de l'échantillon des répondants (67 % en 2011 et 77 % en 2012) poursuit des études au-delà de la licence et en particulier dans l'un des masters du département des sciences de l'éducation. Si les emplois occupés par les étudiants ne poursuivant pas en master correspondent aux secteurs visés par la licence, l'emploi stable semble baisser et des efforts restent à faire pour améliorer les taux d'insertion professionnelle à 30 mois (2011 : 23 % ; 2012 : 21 %).</p>

Place de la recherche	<p>La quasi-totalité des enseignements (soit 97 % du programme de formation) est assurée par les enseignant-chercheurs (EC) de l'équipe pédagogique. Les étudiants sont invités à participer aux manifestations organisées par le CREAD mais les bénéfices réels pour les étudiants ne sont pas démontrés (le dossier n'indique pas si les étudiants participent à des projets de recherche en cours, ou accèdent plus facilement à des terrains d'observation).</p> <p>L'intervention de chercheurs d'autres disciplines des sciences humaines et sociales permettrait de nourrir les contenus trop centrés sur les sciences de l'éducation.</p>
Place de la professionnalisation	<p>Des enseignements de préprofessionnalisation sont proposés au premier et au second semestre pour un volume horaire de 96 heures « équivalent TD ». La liste des intitulés fournie dans les annexes du dossier suggère que des étudiants peuvent très bien choisir des enseignements exclusivement théoriques pour élargir leurs connaissances en lien avec leur projet professionnel. Les UE fondamentales de spécialisation dispensées au second semestre, censées favoriser la professionnalisation des étudiants, semblent plutôt être orientées vers l'acquisition de connaissances dans le domaine de l'ingénierie de formation, les politiques éducatives et l'apprentissage et l'enseignement du numérique.</p> <p>La professionnalisation des étudiants repose uniquement sur un outillage de nature conceptuel. Aucun dispositif n'est mis en place pour répondre aux besoins « pragmatiques » des futurs professionnels (ex. s'exprimer devant un public, animer une séquence de formation, intégrer un outil numérique dans une séquence pédagogique).</p> <p>La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) est complète. Elle devrait néanmoins préciser les intitulés des fiches ROME (répertoire opérationnel des métiers et des emplois) les plus proches de la formation.</p>
Place des projets et stages	<p>Le programme de formation ne prévoit pas d'UE (unités d'enseignement) spécifique au stage ou aux projets mais offre aux étudiants la possibilité de développer une expérience de terrain à travers deux incitations.</p> <p>Premièrement, les étudiants sont incités à réaliser un stage qui peut faire</p>

	<p>l'objet d'une convention. Cependant, la durée et les modalités d'évaluation du stage optionnel ne sont pas précisées.</p> <p>Deuxièmement, les étudiants peuvent mener une action pour le compte d'une association dans le cadre du module Validation de l'Engagement Étudiant (VEE) qui s'adresse à tous les étudiants de l'Université Rennes 2. En 2014-2015, 18 étudiants semblent avoir été concernés par ce dispositif. La nature des actions qui ont été menées par les étudiants n'est pas explicitée, ce qui ne permet pas de porter une appréciation sur leur intérêt.</p>
Place de l'international	<p>Un responsable des relations internationales est désigné parmi les membres de l'équipe pédagogique ce qui laisse penser <i>a priori</i> que la volonté d'ouverture internationale est réelle. Il est à regretter que cette rubrique ne soit pas suffisamment renseignée pour le démontrer. Par exemple, des mobilités entrantes (Suisse, Espagne, Allemagne) et sortantes (Québec) sont organisées mais aucune donnée chiffrée n'est communiquée. Le nombre d'étudiants concernés par les enseignements optionnels et facultatifs de langues (pour un volume horaire de 24h x2) n'est pas communiqué.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>La formation est ouverte à tous les étudiants qui ont validé deux années de licence (quel que soit le champ disciplinaire). La licence accueille aussi des étudiants venant des IUT (environ 30 % des effectifs). Les modes de recrutement sont classiques : dépôt d'une candidature étudiée par la commission pédagogique.</p> <p>Le dossier ne mentionne aucun dispositif passerelle ni d'aide à la réorientation. Les modalités d'accompagnement des étudiants (conseil, atelier d'écriture) ne sont pas formalisées.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Les modalités d'enseignement sont, dans l'ensemble, assez classiques (cours magistraux, travaux dirigés) même si les étudiants ont accès à un Environnement Numérique de Travail (ENT). La méthode de la « classe inversée » est mentionnée mais aucune information n'est donnée ce qui rend difficile l'appréciation de cette modalité considérée comme innovante.</p> <p>La licence est accessible par la voie de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). Le nombre de diplômés par le biais de la VAE est en légère hausse (2012 : 27 ; 2013 et 2014 : 31).</p> <p>Des certifications de compétences en langues sont préparées à l'échelle de l'établissement mais le nombre d'étudiants concernés en licence n'est pas précisé.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Les modalités d'évaluation ne sont pas très variées. Les étudiants doivent réaliser des dossiers pour neuf des 14 enseignements évalués. Le reste étant principalement consacré à des écrits terminaux avec tirage au sort (trois enseignements sur quatre).</p> <p>Les modalités de contrôle des connaissances (MCC) respectent les règles de calcul applicables à toutes les licences de l'établissement.</p> <p>Un jury composé de trois membres de l'équipe pédagogique se réunit à l'issue de chaque session d'examens. Chaque semestre représente 30 crédits européens (ECTS). Les UE préprofessionnalisantes totalisent seulement 10 ECTS (pour les deux semestres) alors qu'elles sont mises en avant pour justifier la volonté de professionnalisation. Les UE fondamentales représentent 44 ECTS ce qui paraît élevé pour une formation certes généraliste mais qui ambitionne de former des professionnels de l'éducation, de la formation, et du travail social.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Aucun suivi de l'acquisition des compétences n'est organisé.</p> <p>Le supplément au diplôme est fourni dans les annexes du dossier.</p>
Suivi des diplômés	<p>Le suivi des diplômés est assuré par l'Observatoire des Parcours Etudiants et de l'Insertion Professionnelle (OPEIP) qui organise une enquête d'insertion professionnelle chaque année à 6 et 30 mois. L'interprétation des résultats est problématique en raison du manque de fiabilité des données (faible taux de répondants, statistiques absentes à partir de 2013).</p> <p>Un suivi informel semble organisé par l'équipe pédagogique mais les informations à ce sujet sont évasives.</p>

<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Un conseil pédagogique est mis en place et se réunit une fois par an. Il est composé de tous les membres de l'équipe pédagogique et son rôle est d'évaluer les effets de la formation et d'harmoniser les actions pédagogiques.</p> <p>L'évaluation des enseignements par les étudiants est organisée à la discrétion des enseignants chaque semestre. Les résultats ne sont pas communiqués aux différentes instances de pilotage. Des rencontres régulières entre les étudiants et les enseignants volontaires en vue de faire évoluer la formation sont évoquées mais il manque des informations pour évaluer la pertinence de ces modalités.</p>
---	---

Observations de l'établissement



**Lettre d'accompagnement aux réponses de l'université Rennes 2
aux rapports de synthèse de l'HCERES
(juillet 2016)**

La direction de l'établissement remercie l'HCERES pour l'évaluation globalement très positive de l'ensemble de ses formations.

Quoique consciente des contraintes qui pèsent sur l'HCERES, elle regrette que les rapports de synthèse de cette dernière lui parviennent tardivement, à un moment où l'élaboration de l'offre de formation que l'université Rennes 2 proposera dans le cadre de la prochaine accréditation est presque achevée. Il va de soi, pourtant, qu'elle veillera à ce que les équipes pédagogiques tirent le meilleur profit des utiles recommandations formulées dans les rapports de synthèse.

Elle tient par ailleurs à répondre de façon globale à des observations qui touchent de manière transversale à l'ensemble de ces formations :

- Le taux de réussite en M1 et le taux de passage de M1 à M2 font l'objet de remarques dans plusieurs des rapports relatifs aux formations de Master. Au delà de l'appréciation portée sur quelques cas particuliers, la direction de l'établissement souligne qu'elle est confrontée à une double contrainte : d'une part l'augmentation de ses effectifs de master 1, d'autre part la pérennisation de formations à vocation professionnalisante pour lesquelles le bassin d'emploi n'est pas extensif.

- La place insuffisante des professionnels dans certaines formations de L ou de M est à l'occasion mentionnée par les experts de l'HCERES. La direction prend acte de ces observations mais souligne, que si elle doit en effet progresser dans ce domaine, elle dispose également d'acquis sur lesquels elle entend s'appuyer (IDEFI 2PLG, Licence Pro, masters à vocation professionnelle). Elle considère également que la généralisation des conseils de perfectionnement dans le cadre de la prochaine offre de formation contribuera à renforcer encore les liens avec les mondes socio-professionnels.

- La direction de l'université prend acte des observations critiques relatives à la place de l'international dispersées dans un nombre notable de rapports de synthèse. Elle constate que, malgré les efforts de plusieurs équipes pédagogiques, cette dimension n'a pas été, dans les précédentes mandatures, un axe fort de la stratégie de l'établissement. Elle tient toutefois à souligner que l'internationalisation des formations est un des axes stratégiques du futur contrat d'établissement. Plusieurs décisions ont d'ores et déjà été prises : objectif d'une mise en place de cours disciplinaires en langue étrangères dans l'ensemble des formations (dispositif EMILE); doublement du volume horaire attribuée aux langues dans le cadre des masters; mise en place de modules de préparation à la mobilité sortante dans le cadre de l'enseignement obligatoire des langues et d'unités d'enseignement facultatives;

mise en place d'un cadre conventionnel simplifié pour la signature d'accord de bi-diplomation qui porte déjà des fruits (bi-diplomation avec l'université de Fès (Maroc) et avec l'université de Fudan (Chine))

- Enfin, la direction prend acte des observations récurrentes sur les enquêtes d'insertion professionnelle et les problèmes d'utilisation et de lisibilité éventuellement rencontrés. Elle tient toutefois à faire remarquer que l'université Rennes 2, qui a été pionnière dans cette mission, travaille désormais dans un cadre méthodologique stabilisé et unifié à l'échelle de l'établissement mais défini au niveau national, de telle sorte que certains indicateurs restent de fait peu adaptés à la spécificité de certaines de ses formations.

Elle constate et déplore le fait que les données élaborées par l'Observatoire des Parcours de l'Etudiant et de l'Insertion Professionnelle (OPEIP) et transmises aux équipes pédagogiques n'aient été que faiblement appropriées et n'aient pas fait l'objet d'analyses approfondies dans les rapports d'auto-évaluation. Le développement d'enquêtes portées au niveau des équipes pédagogiques semble parfois encouragé par les rapporteurs. Or, la direction de l'université qui souhaite soutenir le caractère impartial et indépendant des enquêtes de l'OPEIP, producteur d'indicateurs d'insertion consolidés à l'échelle de l'établissement, entend limiter le développement d'enquêtes portées par les équipes pédagogiques qui ont pour effet collatéral de faire chuter le taux global de réponse de la part des étudiants.

Enfin et de façon plus circonstancielle, un faible taux de réponse sur les études de licence générale a été relevé par plusieurs équipes pédagogiques dans les rapports d'auto-évaluation. Ce problème vient du fait que les premiers résultats de l'enquête des diplômés de licence 2012 ont été intégrés alors même que le recueil n'était pas finalisé. Ce point de vigilance avait été porté à l'attention des équipes pédagogiques qui disposaient par ailleurs des enquêtes des Licences générales 2010-2011 pour lesquelles le taux de réponse oscille entre 61% et 67%.

Dans le cadre du projet de système d'information relatif à l'offre de formation, l'établissement va devoir repenser les modalités de documentation de l'ensemble des diplômes Rennes 2. Les questions de parcours étudiant et d'insertion professionnelle constituent des points d'entrée stratégique pour rendre lisible l'offre de formation. Dans cette logique, un travail de concertation va engager les équipes pédagogiques, la direction et l'OPEIP pour le renforcement de la visibilité et une meilleure interaction.

Le Président

Olivier DAVID

Champ de formation	Comportements, cliniques, apprentissages et santé
Intitulé du diplôme	Licence mention sciences de l'éducation

Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

En réponse aux points suivants évoqués par le comité d'experts, l'équipe de formation souhaite apporter les précisions suivantes :

Synthèse de l'évaluation

Introduction de la synthèse de l'évaluation	
Observations	<p>- <i>Les enseignements restent centrés sur l'acquisition de connaissances très générales et ne favorisent pas l'insertion professionnelle immédiate [...] Prendre en compte les besoins de l'environnement dans lequel pourront s'insérer plus aisément les diplômés de la licence. [...] manque d'ouverture de la licence vers d'autres champs disciplinaires</i></p> <p>L'absence de politique d'insertion et la faiblesse du positionnement de la formation dans l'environnement socio-économique s'explique par le caractère suspendu (L3 seulement) de la licence et par sa place dans l'offre de formation de l'ensemble du département de Sciences de l'éducation. D'une part, pour la grande majorité des étudiants accueillis en L3, une poursuite d'études en Master est clairement envisagée. Cela peut concerner les étudiants dont le projet professionnel s'oriente vers les Master MEEF (parcours professorat des écoles ou conseiller principal d'éducation) ou les étudiants issus des filières carrières sociales dont le vœu est de reprendre des études « générales ». D'autre part, le département de Sciences de l'éducation propose trois Licences professionnelles dont la vocation est l'insertion professionnelle immédiate. C'est pourquoi, jusqu'ici, la L3 de Sciences de l'éducation a construit son identité autour de compétences et connaissances générales. Toutefois, l'ouverture d'une Licence en 3 ans à partir de 2017 permettra de recomposer cette identité avec une meilleure prise en compte de l'environnement socio-professionnel, dans le secteur scolaire certes, mais plus largement éducatif, social et culturel, avec des parcours clairement identifiés, des temps consacrés à interventions de professionnels et des collaborations formalisées avec d'autres disciplines conformément au cadrage de l'Université.</p>

Points faibles	
Observations	<p><i>Les taux de réussite sont insuffisants [...] Les actions envisagées par l'équipe pédagogique pour soutenir la réussite des étudiants (ateliers d'écriture, permanence) sont encore très réduites</i></p> <p>Il est possible que les taux de réussite réduits s'expliquent, en partie, par le niveau initial du public accueilli. En effet, le caractère suspendu de la Licence, et l'accès de droit à tout titulaire d'une L2, ouvre des possibilités de réorientation à des étudiants que l'on pourrait qualifier de « fragiles », pour lesquels l'obtention d'une L3 dans leur filière d'origine est compromise, ou du moins jugée difficile. Dans le cadre de la future</p>

	<p>Licence en 3 ans, les dispositifs d'aide aux étudiants seront davantage formalisés (ateliers d'écriture, cours de soutien supplémentaires par exemple). Un dispositif de renforcement professionnel sera mis en place en particulier à l'attention des étudiants en risque de décrochage en L1. Ceux-ci bénéficieront d'un accompagnement renforcé, davantage en lien avec le monde professionnel. L'objectif est de les soutenir au moins jusqu'à la fin de la L2 pour obtenir un diplôme de DEUST, à visée d'insertion professionnelle immédiate.</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>La dimension internationale [...] reste malgré tout difficile à apprécier</i> <p>Les étudiants s'inscrivant pour une année seulement, peu d'entre eux trouvent de l'intérêt à des échanges internationaux. L'ouverture de la licence en trois ans devrait permettre d'inscrire ces échanges comme une composante à part entière de la formation au cours de l'un des six semestres au moins.</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Les modalités pédagogiques mises en œuvre sont assez classiques</i> <p>Ce point est à améliorer dans le prochain quinquennal. Il est toutefois malaisé compte-tenu des contraintes imposées par le cadrage universitaire, notamment sur le rapport CM / TD. L'équipe enseignante a néanmoins dégagé deux priorités : améliorer l'interactivité dans les cours magistraux et les modalités d'évaluation (variété, caractère formatif...).</p>
--	--

Analyse

Place de la recherche	
Observations	<ul style="list-style-type: none"> - <i>La formation à la recherche est considérée comme centrale [...] la part des enseignements méthodologiques d'initiation à la recherche représente seulement 11% du volume global horaire.</i> <p>Il ne nous semble pas exact de considérer les seuls enseignements méthodologiques comme relevant de la formation à la recherche. Les cours magistraux prennent bien entendu appui sur des travaux de recherche. Mais plus encore, nombre de travaux dirigés invitent les étudiants à un travail directement liés à des travaux de recherche (lecture, compte-rendu, critiques, échanges autour d'articles scientifiques).</p>

Conseil de perfectionnement Procédures d'autoévaluation	
Observations	<ul style="list-style-type: none"> - <i>L'évaluation de la formation semble reposer sur des modalités d'organisation plutôt informelles.</i> <p>Effectivement, la licence en 3 ans devra formaliser davantage l'évaluation de la formation, notamment par la mise en place du conseil de perfectionnement. L'équipe pédagogique pourra s'inspirer des expériences des autres formations du département (notamment l'Indice de Vécu en Formation mis en place au sein de la LP MFII).</p>

Olivier DAVID

Président de l'Université Rennes 2



 Le Président
 Olivier DAVID